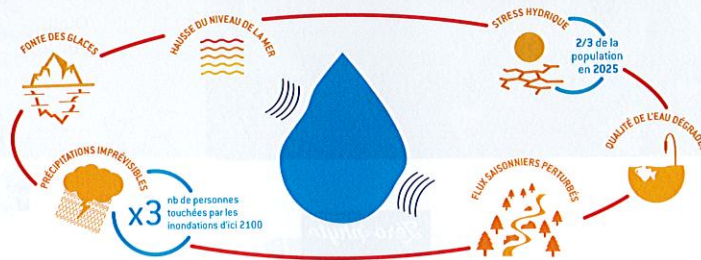
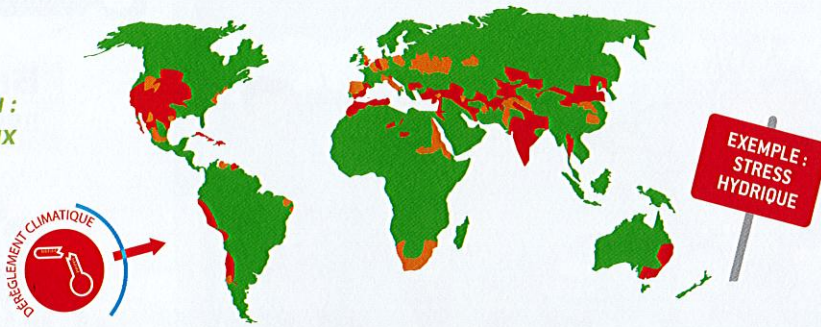




Le dérèglement climatique et l'eau : des impacts locaux et différenciés



La ressource en eau est menacée par le dérèglement climatique

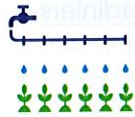
ATTÉNUATION

Le monde de l'eau permet d'émettre moins de gaz à effet de serre

GÉRER LES RISQUES LIÉS À L'EAU



ÉCONOMISER L'EAU



MOBILISER DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU



ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU



PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES



ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE



FABRIQUER DE L'ÉNERGIE PROPRE



PERMETTRE AUX PLANTES DE CAPTER LES GAZ À EFFET DE SERRE



solution atténuation



ADAPTATION

Le monde de l'eau permet de s'adapter aux nouvelles réalités

EAU ET CLIMAT

Les pays s'engagent

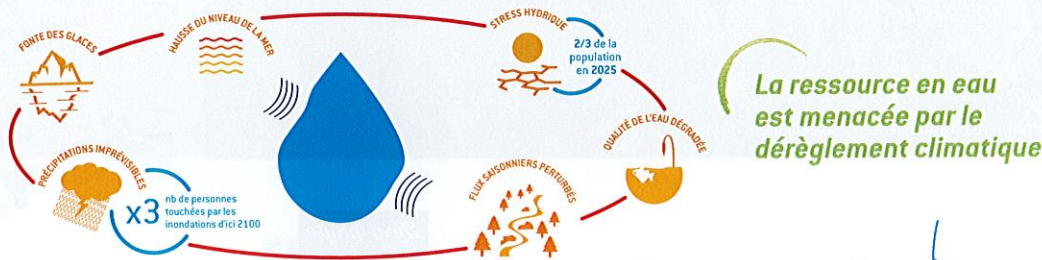
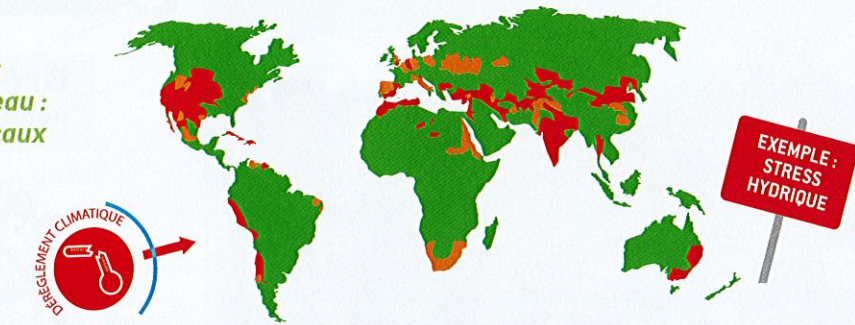
En amont de la COP21, les 197 parties prenantes avaient été invitées à préciser leurs engagements volontaires en matière d'atténuation des rejets de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Conjointement avec le collectif d'ONG Coalition Eau, le Partenariat français pour l'eau (PFE) a procédé à une analyse fine du contenu de ces engagements, et en particulier de la place qu'ils accordent à l'eau.



83 %
des engagements
volontaires mentionnent
l'adaptation

1^{er}
L'eau est le secteur
prioritaire pour l'adaptation
au changement climatique

**Le dérèglement
climatique et l'eau :
des impacts locaux
et différenciés**



**La ressource en eau
est menacée par le
dérèglement climatique**

ATTÉNUATION

**Le monde de l'eau permet d'émettre
moins de gaz à effet de serre**



ADAPTATION

**Le monde de l'eau
permet de s'adapter
aux nouvelles réalités**

EAU ET CLIMAT Les pays s'engagent

En amont de la COP21, les 197 parties prenantes avaient été invitées à préciser leurs engagements volontaires en matière d'atténuation des rejets de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Conjointement avec le collectif d'ONG Coalition Eau, le Partenariat français pour l'eau (PFE) a procédé à une analyse fine du contenu de ces engagements, et en particulier de la place qu'ils accordent à l'eau.

Cent soixante-deux engagements nationaux (ou CNDP pour contributions nationales déterminées par pays) avaient été remis au secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces 162 CNDP correspondaient aux contributions de 161 pays plus celle de l'Union européenne au nom de ses 28 États membres.

Des engagements hétérogènes

Si l'initiative a été globalement bien accueillie, 7 parties n'ont néanmoins jamais publié leurs CNDP – et ce, pour des raisons diverses. Parmi les 162 contributions déclarées, « certaines sont très détaillées (mesures précises d'adaptation, estimation des financements nécessaires, besoins en matière de technologies et de renforcements de capacités, etc.) ; d'autres sont plus que succinctes », rapporte Philippe Guettier, directeur général du PFE. En revanche, tous niveaux de détail confondus, 83 % des CNDP mentionnent l'adaptation. C'est notamment le cas de tous les pays d'Afrique et d'Amérique du Sud et centrale.

L'eau au cœur de l'adaptation

Et ce n'est pas tout : 93 % des CNDP comprenant un volet adaptation mentionnent la problématique de la ressource en eau. « L'eau arrive en tête des secteurs prioritaires en matière d'adaptation, suivie de l'agriculture et de la santé », détaille Mélisa Cran, adjointe au directeur général du PFE. L'eau est essentiellement mentionnée à travers quatre thématiques majeures : l'agriculture, la gestion des risques, la gestion intégrée de la ressource en eau et l'eau potable. Et de nombreux pays alertent sur les conséquences multiples d'une perturbation du cycle de l'eau sur les populations vulnérables. « En termes de risques liés à l'eau, les enjeux du réchauffement climatique sont énormes, commente Philippe Guettier, directeur général du PFE. Les inondations, les sécheresses ou encore l'élévation du niveau de la mer auront des impacts considérables sur la stabilité politique et économique et sur les flux migratoires des pays les plus touchés. Et ce, même si le réchauffement est maintenu à + 2 °C. »

De nombreux objectifs concernant la gestion de la ressource en eau figurent donc dans les

contributions nationales. « Les actions d'adaptation concrètes les plus fréquemment envisagées concernent les infrastructures, comme la construction de digues (33 %), les systèmes d'information pour la récolte et la transmission de données (24 %) et les initiatives réglementaires (20 %) », détaille Mélisa Cran. « Une chose est sûre : la problématique de l'adaptation est très liée à celle du financement. La mise en œuvre des contributions sera donc tributaire du résultat des négociations sur les financements climat et sur le montant du soutien apporté à l'adaptation », conclut Jean Launay, président du PFE.

Objectif : COP 22

La question de la mise en œuvre des CNDP et des financements associés sera au cœur des négociations de la COP 22, qui se tiendra en novembre à Marrakech. Mais ce n'est pas tout : une des priorités d'action du PFE est l'acquisition de données sur les ressources,

les usages et les risques liés à l'eau, trop peu recensées dans les pays en développement et pourtant indispensables à la mise en place de politiques efficaces. Ce sujet était d'ailleurs à l'ordre du jour de la conférence préparatoire à la COP 22 organisée les 11 et 12 juillet dernier à Rabat par la ministre marocaine chargée de l'Eau, Ségolène Royal et le Conseil mondial de l'eau en lien avec le Réseau international des organismes de bassin (RIOB) et le PFE. Cette conférence visait, en substance, à convaincre les négociateurs du climat de se saisir de la question de l'eau et de la porter dans la sphère officielle de la COP 22. Unie sous la bannière #Climateiswater mise en place à l'initiative du PFE lors de la COP 21, la communauté internationale de l'eau entend bien poursuivre ses efforts pour que l'eau trouve sa place dans l'accord de Marrakech, et dans les suivants. ●

Camille Aulas



Avis d'expert

Charafat Afilal, ministre marocaine déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargée de l'Eau.

« L'intérêt et les engagements internationaux n'ont jamais été plus forts ni plus percutants »

À la veille de la COP 22, la communauté internationale de l'eau s'est fixée comme objectif de poursuivre et consolider les initiatives et engagements liés à l'eau adoptés lors de la COP 21, notamment à travers l'initiative internationale #climateiswater. À cet égard, et à mi-chemin entre la COP de Paris et celle de Marrakech, le ministère délégué chargé de l'Eau du Royaume du Maroc, de concert avec le ministère Français de l'Environnement,

de l'Énergie et de la Mer et le Conseil Mondial de l'Eau, avaient convenu d'organiser les 11 et 12 juillet 2016 à Rabat la Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat sous le thème « Sécurité hydrique pour une justice climatique ». Labellisée COP 22, cette conférence a visé à assurer la mobilisation et l'implication des décideurs politiques pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau et aux changements climatiques lors de la COP 22. Cette conférence

a permis également d'établir la jonction entre les communautés internationales de l'eau et du climat, et ainsi de définir ensemble les mesures, outils et financements nécessaires pour assurer un suivi concret des engagements liés à l'eau pris à Paris. L'ensemble des contributions et des recommandations issues de la conférence sera consigné dans un « livre bleu » que la communauté internationale de l'eau portera à Marrakech en novembre prochain. ●